

BULLETIN

Bulletin officiel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal / volume 5, numéro 1 | Hiver-printemps 2015

UNE VISION POUR LE PLATEAU



Zones d'emplois P. 4

*Abords des
voies ferrées* P. 5

*Carte des
installations* P. 10-11



LE MOT DU MAIRE

CITOYENNES, CITOYENS

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter une excellente année 2015. Je vous souhaite collectivement de continuer à former une belle communauté saine, créative et paisible. Pussions-nous continuer à nous fréquenter avec plaisir dans nos parcs, nos centres sportifs, nos piscines, nos commerces, nos écoles, nos rues et nos ruelles.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin, nous continuons d'œuvrer au renforcement et au raffinement de notre milieu de vie par des projets phares qui enrichiront des coins importants du Plateau. Cette année, nous travaillons simultanément sur le secteur d'emplois du Plateau Est, la place Gérald-Godin, la zone de parcs le long des voies ferrées dans le Mile End et le projet de modernisation de la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal. Nous allons aussi ajouter une vingtaine de saillies verdies à des intersections ciblées et nous allons terminer la plantation d'arbres et l'élargissement de trottoirs sur l'avenue Laurier Est, entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent, et dans la rue Rachel, entre les rues Saint-Urbain et Boyer.

Par ailleurs, la Ville centre va réaliser d'importants projets de modernisation, incluant la zone des jeux pour enfants du parc Jeanne-Mance et les composantes mécaniques du chalet du parc La Fontaine. Des études sont aussi en cours pour restaurer le théâtre de Verdure. Par ailleurs, les vélorues seront aménagés dans les rues de Mentana et Saint-André. Ce projet permettra, entre autres, d'élargir les trottoirs de la rue Saint-André et d'y planter beaucoup d'arbres.

En fait, 2015 devrait s'avérer une année exceptionnelle de réalisations avec plus de 50 projets majeurs de transformation, de verdissement et d'embellissement de l'arrondissement.

Tout n'est cependant pas parfait. Les milliers d'appels que nous recevons chaque année témoignent de problèmes réels de voisinage, de propreté, de logement ou de la qualité de nos rues et de nos installations. La réforme des budgets d'arrondissement diminuera beaucoup notre capacité d'agir et de réagir. Je vous rappelle que cette réforme se traduirait par une coupure inimaginable de 8 M\$ pour Le Plateau-Mont-Royal – soit l'équivalent du salaire du quart de nos employés. Le tout, alors que nous envoyons des revenus de taxes d'une

valeur historique à la Ville centre. Cette coupure ne peut tout simplement pas être effectuée sans des diminutions importantes de nos services de première ligne. C'est la raison pour laquelle les élus du Plateau vont se battre avec l'énergie du désespoir pour faire en sorte qu'elle soit abandonnée ou du moins modifiée. D'ici là, ne perdons pas courage. Rappelons-nous que nous sommes privilégiés d'habiter dans un des plus beaux quartiers d'Amérique du Nord et que nous avons le devoir de le protéger et de le mettre en valeur.

Le maire d'arrondissement,

Luc Ferrandez

COMMENT JOINDRE VOS ÉLUS ?

- Par téléphone, au 514 872-8023.
- Par courriel, en allant sur le site de l'arrondissement et en cliquant sur la liste des élus en page d'accueil.

DISTRICT DU MILE END



RICHARD RYAN

Conseiller de la ville
Participation citoyenne
Habitation



MARIE PLOURDE

Conseillère d'arrondissement
Dynamisation commerciale
Urbanisme



ALEX NORRIS

Conseiller de la ville
Requalification de l'Hôtel-Dieu
Éthique et règles de gouvernance



CHRISTINE GOSSELIN

Conseillère d'arrondissement
Maire suppléante
Culture



LOUISE MAINVILLE

Conseillère de la ville
Table des aînés
Lutte à la pauvreté



MARIANNE GIGUÈRE

Conseillère d'arrondissement
Développement durable
Programme particulier d'urbanisme du Plateau Est

LE BUREAU D'ARRONDISSEMENT

201, avenue Laurier Est

Entrée par le 5105 de l'avenue De Gaspé

Bureau d'accueil : rez-de-chaussée (bureau 120)

Comptoir des permis : 5^e étage

Requêtes et renseignements

ville.montreal.qc.ca/plateau

BUDGET 2015 ET RÉFORME DU FINANCEMENT DES ARRONDISSEMENTS

LE PLATEAU DOIT HAUSSER SA TAXE LOCALE

En janvier 2013, la Ville centre a cédé aux arrondissements un espace fiscal de 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation en leur donnant le pouvoir d'augmenter ce taux pour bonifier leur niveau de services. C'est la taxe relative aux services. Il s'agissait d'un transfert fiscal à coût nul pour l'ensemble des Montréalais, puisque la Ville réduisait le taux de sa taxe générale du même montant. Afin de ne pas augmenter le fardeau fiscal des résidents, l'administration du Plateau avait maintenu jusqu'alors ce taux au minimum établi par la Ville de Montréal.

L'arrondissement se voit toutefois dans l'obligation, cette année, de hausser sa taxe relative aux services d'une valeur équivalente au déficit découlant de la réforme du financement des arrondissements,

qui s'élèvera à 787 600 \$ en 2015. Ainsi, le taux de la taxe locale passe à 0,0555 \$ par 100 \$ d'évaluation. L'arrondissement devra aussi réduire ses dépenses de 1 449 700 \$ et augmenter la cible de ses revenus locaux de 250 000 \$, pour présenter un budget de fonctionnement équilibré.

- Vous pouvez consulter la présentation du budget de l'arrondissement à la section *Documents financiers* à ville.montreal.qc.ca/plateau.
- Pour plus de détails sur les taxes municipales : ville.montreal.qc.ca/taxes.

COMMENT CHAQUE DOLLAR DU BUDGET D'ARRONDISSEMENT SERA-T-IL DÉPENSÉ ?

4 ¢	Relations avec les citoyens
4,1 ¢	Eau et égouts
6,1 ¢	Aménagement urbain et développement économique
8,2 ¢	Administration générale
8,7 ¢	Collecte et élimination des déchets (incluant une partie des projets spéciaux)
12,1 ¢	Enlèvement de la neige
26,6 ¢	Réseau routier
30,2 ¢	Parcs, loisirs, culture et développement social



LE DÉNEIGEMENT DANS LE PLATEAU: UN DÉFI!

À chaque hiver, le sujet du déneigement dans Le Plateau-Mont-Royal attise les commentaires et les réactions de toutes parts. Arrondissement central le plus dense de l'île de Montréal, Le Plateau a pour priorité la sécurité de ses citoyens, le tout dans un contexte budgétaire difficile et exigeant une gestion responsable des fonds publics.

Lorsque l'accumulation de neige au sol atteint 2,5 cm, l'arrondissement déblaie d'abord les artères, les rues commerciales, les dix rues étroites, les entrées de métro, les voies réservées aux autobus et autour des hôpitaux et des écoles, pour ensuite s'attaquer aux rues secondaires.

Généralement, il y a chargement de la neige lorsque les accumulations au sol atteignent 15 cm. Il peut toutefois être décidé d'effectuer un chargement partiel, selon les observations sur le terrain, ou de ne pas charger la neige, notamment en raison de temps doux à venir. Toujours dans la mesure où les trottoirs et les rues sont sécuritaires.

Comme c'est le cas dans d'autres arrondissements, le chargement de la neige peut être suspendu la fin de semaine, pour notamment remettre les compteurs à zéro relativement à la loi 430 qui régit les heures consécutives de conduite de véhicules lourds.

La suspension n'affecte pas les opérations de déblaiement ou d'épandage qui sont effectuées dès que nécessaires, et se poursuivent jusqu'à ce que les trottoirs soient sécuritaires.

POUR FACILITER LES OPÉRATIONS...

- Garez votre véhicule en parallèle tout près de la bordure du trottoir. Le stationnement en angle ou éloigné du trottoir peut empêcher le passage des véhicules d'urgence, de déneigement et de collecte.
- Respectez les interdictions de stationner et n'attendez pas l'arrivée de la remorqueuse pour déplacer votre véhicule.
- Si possible, attendez la prochaine collecte pour sortir vos ordures ou vos matières recyclables. Vous permettrez ainsi aux opérations de déblaiement et de chargement de s'effectuer plus rapidement.
- Sinon, assurez-vous que vos sacs sont visibles de la rue pour les collecteurs et, surtout, ne les laissez pas ensevelis sous la neige.



En matière de déneigement, l'arrondissement a le devoir d'assurer la sécurité des citoyens, tout en gérant les fonds publics de façon responsable.

L'AVENIR PASSE PAR LES ZONES D'EMPLOIS

Les travailleurs des technologies de l'information et du multimédia et les petites entreprises cherchent de plus en plus à s'installer à proximité des quartiers centraux, comme ceux du Plateau-Mont-Royal. C'est dans ce contexte que l'arrondissement souhaite créer de véritables milieux de vie dans ses deux principales zones d'emplois que sont les secteurs Saint-Viateur Est et du Plateau Est.

Dans le secteur Saint-Viateur Est, la sauvegarde des ateliers d'artistes est assurée et les changements de zonage favoriseront une diversité des activités et la présence de commerces au rez-de-chaussée des anciens bâtiments industriels. De plus, des travaux désenclaveront le secteur et faciliteront les déplacements à pied, à vélo et en transport collectif.

Dans Le Plateau Est, la vision du secteur d'emplois reste à définir. D'où l'importance de la consultation que vient de tenir l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) auprès des citoyens et des organismes du milieu, qui permettra d'élaborer un programme particulier d'urbanisme (PPU).

Dans les deux cas, Le Plateau-Mont-Royal résiste aux pressions des développeurs immobiliers par le maintien de zones d'emplois dynamiques et diversifiées. Ce qui représente le meilleur moyen de contrer les fluctuations économiques.

La vision de développement des zones d'emplois repose sur une offre variée de commerces et de services; une vie sociale et culturelle abondante; des lieux de socialisations animés; des aménagements axés sur les déplacements actifs et sécuritaires et des espaces verts accessibles. Une vision qui évoque la notion du quartier complet, où l'on peut vivre, travailler et se divertir.

Les zones d'emplois ont fait l'objet d'un colloque, Les zones d'emplois, moteur du développement de Montréal et de ses quartiers, le 25 novembre dernier à l'UQAM.

PLUS DE 4 000 ABONNÉS
À NOTRE COMPTE TWITTER.
JOIGNEZ-VOUS
À LA CONVERSATION!

twitter.com/LePMR



Du commerce de proximité à la grande entreprise, les 347 établissements d'affaires du secteur d'emplois du Plateau Est génèrent actuellement 4 500 emplois.

SECTEUR D'EMPLOIS DU PLATEAU EST : LES PROCHAINES ÉTAPES

À la lumière des plus récentes études, des échanges des derniers mois avec les citoyens et le milieu et du rapport de consultation publique de l'OCPM, qui sera déposé prochainement, l'arrondissement amorcera ce printemps l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU).

L'exercice comprendra un énoncé de vision, des orientations en matière d'aménagement, de développement économique, social et communautaire, de même que la détermination de projets structurants.

Le projet de PPU fera l'objet d'une nouvelle consultation au début de 2016.

Pour suivre la démarche, consultez le site de l'OCPM consacré à plateauest.com ou la section des projets urbains à ville.montreal.ca/plateau/urbanisme.

DES RÈGLEMENTS POUR DES QUARTIERS ENCORE PLUS VERTS

Le Plateau-Mont-Royal a annoncé en décembre dernier des modifications à sa réglementation d'urbanisme qui témoignent de son engagement en matière de verdissement et de développement durable.

Pour favoriser les îlots de fraîcheur dans les projets de construction et d'agrandissement, l'arrondissement exigera notamment :

- des toits blancs, de couleur pâle ou végétalisés;
- la plantation d'un arbre par 50 m² plutôt que 200 m²;
- des revêtements de sol perméables pour diminuer le ruissellement des eaux de pluie vers les égouts;
- plus de verdissement dans les cours.

Les exigences relatives aux cours, qui interdisent dorénavant l'utilisation de l'asphalte, s'appliqueront aussi à tout futur aménagement.

La place occupée par l'automobile sur les terrains des nouveaux projets sera réduite au profit du vélo (nombre de stationnements à la baisse pour les autos et à la hausse pour les vélos); les aires de stationnement devront respecter des normes payagères et la construction de garage hors sol ne sera plus autorisée.

La lutte contre les îlots de chaleur se traduit aussi par des changements de zonage qui visent à protéger des espaces verts existants ou potentiels. Parmi les emplacements visés, on retrouve un terrain en friche à l'angle de Van Horne et Saint-Urbain, aussi connu comme le Jardin du crépuscule, un stationnement illégal sur Mont-Royal Est, entre D'Iberville et Frontenac, ainsi qu'un terrain vacant le long de la rue Lafrance.



La différence de température entre une toiture foncée et une toiture claire peut varier de 15 à 20°C.

VERS LE REDÉVELOPPEMENT DES ABORDS DES VOIES FERRÉES

En 2015, l'arrondissement travaillera à poser des actions concrètes et cohérentes pour le réaménagement des abords des voies ferrées du Canadien Pacifique qui ceignent le nord du Plateau-Mont-Royal.

Plusieurs projets culturels, récréatifs et de verdissement naîtront autour de cette zone comprise entre la rue Saint-Urbain et l'avenue Henri-Julien, au nord de l'avenue Bernard et la rue de l'Arcade. Le maintien des ateliers d'artistes du secteur Saint-Viateur Est et la reconnaissance du Champ des Possibles en tant qu'espace naturel au cours des dernières années témoignent déjà de l'engagement de l'arrondissement dans ce secteur névralgique qu'est le Mile End.

Plus récemment, une portion de la rue Clark a été fermée de façon permanente, entre la rue de l'Arcade et l'avenue Van Horne, afin d'agrandir le parc Lhasa-De Sela. Une consultation se tiendra en 2015 relativement aux aménagements à apporter au parc, notamment en matière d'équipements pour les jeunes. Demeurez à l'affût!



Abord des voies ferrées : intersection Bernard et Saint-Dominique.

PLACE GÉRALD-GODIN : APRÈS LA VISION, LE CONCEPT

Amorcée au printemps 2014, la démarche Imaginons la place Gérard-Godin! s'est conclue l'automne dernier avec la présentation d'une vision d'aménagement qui s'articule autour de sept objectifs :

- créer une place emblématique de son quartier ;
- privilégier la transparence pour le nouvel édifice du métro ;
- harmoniser les modes de transport ;
- dynamiser ses abords ;
- favoriser la vie culturelle ;
- augmenter le verdissement ;
- intégrer le cycle de l'eau et des saisons.

Le document-synthèse et le rapport d'étude de la démarche se trouvent à la section *Projets urbains* à ville.montreal.qc.ca/plateau/urbanisme.



Présentation du document-synthèse le 3 septembre dernier à l'Espace La Fontaine.

En prévision de l'élaboration prochaine du concept d'aménagement, une étude est en cours pour évaluer les impacts qu'auraient divers scénarios d'aménagement sur la circulation dans le secteur. **Pour suivre l'évolution du dossier, abonnez-vous à l'infolettre !**

Pour vous abonner à l'infolettre :
ville.montreal.qc.ca/plateau/infolettre

**PLUS DE 4 000 PERSONNES
AIMENT NOTRE PAGE
FACEBOOK. NE SOYEZ
PAS EN RESTE !**

www.facebook.com/leplateaumontroyal



La ludothèque du parc des Compagnons de Saint-Laurent

DES SORTIES EN FAMILLE

Depuis l'été dernier, Le Plateau propose des animations publiques destinées aux familles.

Au parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, un conteneur transformé en ludothèque et animé par un moniteur qui accueillait chaque semaine 150 enfants. La Buvette Baldwin, située dans le parc du même nom, a redonné vie au chalet autrefois abandonné. Les 5 à 7 musicaux, le mobilier pour se détendre comme les hamacs, les *bean bags*, les « effoiroirs » et les rafraîchissements servis par la Maison des jeunes du Plateau ont été très

prisés des résidents. Dans le Mile End, le marché des Possibles a lui aussi remporté un franc succès. Chaque fin de semaine, plus de 1 200 visiteurs sont venus flâner et assister aux spectacles organisés par Pop Montréal ou manger aux *food trucks*.

La Buvette Baldwin, la ludothèque et le marché des Possibles seront de retour à l'été 2015 !

LES MURALES SE MULTIPLIENT

Destiné aux propriétaires d'immeubles, artistes ou organismes sans but lucratif, le nouveau programme de subventions Muralité a permis la réalisation de quatre murales sur des bâtiments privés, dont une magnifique que l'on peut admirer de la cour de l'école Laurier.

L'organisme MU a créé une imposante murale en hommage à Michel Tremblay au 4625 de la rue Saint-Dominique, au nord de l'avenue du Mont-Royal Est, avec entre autres la participation financière de l'arrondissement et de la Ville centre.

Les murales permettent de lutter contre le vandalisme, les tags et les graffitis illégaux. Pour plus de détails sur les façons d'endiguer les graffitis illégaux : ville.montreal.qc.ca/plateau/graffitis



Murale Laurier-Saint-Hubert



L'ancienne rue Saint-Dominique fait partie intégrante du parc Lahaie.

LE PARC LAHAIE REVISITÉ

En octobre dernier, le parc Lahaie a été inauguré après un réaménagement complet des sentiers et du mobilier ainsi que la création d'une fontaine décorative et d'un magnifique aménagement paysager. Une œuvre d'art public de Catherine Bolduc, *Les anges domestiques*, vient couronner le tout.

À deux pas du parc Lahaie, le parc Saint-Michel sera à son tour amélioré cette année, avec notamment la construction d'un mini-terrain de soccer synthétique, l'ajout de chaises longues et des plantations.

NE JAMAIS LAISSER SON CHIEN SANS SURVEILLANCE

En 2014, deux chiens ont dû être euthanasiés après avoir causé des morsures graves à des passants. Dans les deux cas, l'animal était seul et attaché à du mobilier urbain en attendant son maître qui faisait une course dans un commerce. Selon le Règlement sur le contrôle des chiens et autres animaux (C-10), il est interdit de laisser son chien sans surveillance. Pour la sécurité des autres et pour l'amour de votre animal, ne le laissez pas seul sur l'espace public.

RUELLES VERTES

Vous souhaitez verdir votre ruelle ? Manifestez-vous ! Consultez notre guide d'aménagement d'une ruelle verte disponible dans la section *Verdissement* à ville.montreal.qc.ca/plateau/environnement ou écrivez à verdissementplateau@ville.montreal.qc.ca.

Les personnes intéressées par la conception d'aménagements paysagers, la plantation et l'entretien de végétaux sur l'espace public peuvent aussi s'impliquer au sein du comité vert du Plateau. Il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse ci-dessus.



Plusieurs autres ruelles seront verdies en 2015 dans l'arrondissement.

LOCATION DE MACHINES ANTI-GRAFFITIS

Il est possible de louer une machine pour enlever les graffitis sur le domaine privé. La location se fait auprès de la Maison de l'Amitié, partenaire de l'arrondissement dans ce projet, au coût de 10 \$ par jour. Leurs bureaux situés au 120 de l'avenue Duluth Est, sont ouverts de 9 h à 21 h du lundi au vendredi.

Info : 514 843-4356, poste 0.

PROTÉGER LES INITIATIVES DE VERDISSEMENT

L'arrondissement ayant à cœur la protection des initiatives de verdissement des citoyens ainsi que ses propres aménagements, il est interdit de déposer des déchets, des objets encombrants, des matières recyclables et d'autres matières résiduelles dans les carrés d'arbre et les saillies aménagées ainsi que contre les arbres et le mobilier urbain.

LE COMPOSTAGE VOUS INTÉRESSE ?

En 2014, l'arrondissement a installé près de 50 composteurs communautaires sur son territoire et prévoit en aménager entre 25 et 50 cette année. Si vous souhaitez participer au projet de compostage communautaire, écrivez-nous à compostplateau@ville.montreal.qc.ca en indiquant votre nom, votre adresse, un numéro de téléphone et la taille du ménage.



Un composteur communautaire

PLUS DE
5 500 ABONNÉS
À NOTRE
INFOLETTRE

SOYEZ VOUS AUSSI
À L'AFFÛT DE CE
QUI SE PASSE DANS
L'ARRONDISSEMENT !

ville.montreal.qc.ca/plateau/infolettre

COLLECTES

Quand sont ramassées les matières recyclables ? Et les ordures ménagères ? Quel jour a lieu la collecte des résidus verts ? Y a-t-il une collecte des résidus alimentaires dans votre secteur ? Une seule adresse : ville.montreal.qc.ca/collectes !

AUTRES INFOS UTILES

- Les matières dangereuses, ou les déchets technologiques doivent être portés à l'écocentre de La Petite-Patrie au 1100 de la rue des Carrières. 514 872-7706

- Pour obtenir un bac de recyclage de remplacement pour multilogements, téléphonez au 311 ou présentez-vous au bureau d'arrondissement.
- Déposez vos matières recyclables dans un sac de plastique transparent destiné à cet effet. Ces sacs sont en vente dans la plupart des épicerie, quincailleries et pharmacies. Attention, les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.

MAISON DE LA CULTURE

Les résidences et incubations créatrices sont particulièrement nombreuses cette saison à la maison de la culture; venez découvrir ces créations évolutives ou *work in progress* avant qu'elles ne soient présentées dans les salles payantes! La maison de la culture donne un accès gratuit à l'art pour tous, tout en soutenant la création et les créateurs.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU-MONT-ROYAL

514 872-2266 / 465, avenue du Mont-Royal Est



© Angelo Borsetti

Les cartes postales de Chimère, de Louise Bédard

RAJEUNISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PLATEAU-MONT-ROYAL

En vue de la mise aux normes de la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal, l'arrondissement a déposé une demande de soutien financier au Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques de la Ville de Montréal (RAC). La bibliothèque a 30 ans; on souhaite la rendre plus conviviale, plus accueillante, plus technologique, bref, plus de son époque!



La bibliothèque et la maison de la culture du Plateau-Mont-Royal se trouvent au rez-de-chaussée de l'ancien pensionnat Saint-Basile.

DES BIBLIOTHÈQUES ENGAGÉES DANS LEUR COMMUNAUTÉ

En plus de prêter des documents, les bibliothèques du Plateau-Mont-Royal et du Mile End vous offrent des activités pour les enfants comme les heures du conte et des spectacles, ainsi que des activités pour tous sur une foule de sujets, dont l'histoire du Mile End, le fleuve Saint-Laurent, la simplicité volontaire et le vin. Gabriel Nadeau-Dubois sera même de passage pour une conférence inspirante, le 19 avril, à la bibliothèque du Mile End. Ne manquez pas ça!

BIBLIOTHÈQUE DU MILE END

514 872-2141 / 5434, avenue du Parc

BIBLIOTHÈQUE DU PLATEAU-MONT-ROYAL

514 872-2270 / 465, avenue du Mont-Royal



Gabriel Nadeau-Dubois

POUR CONNAÎTRE TOUTE LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Consultez le calendrier des activités et abonnez-vous à l'infolettre de l'arrondissement pour recevoir des rappels.



LA SEMAINE DONT VOUS ÊTES LE HÉROS!

La maison de la culture continue sa collaboration avec le cinéma Excentris. En plus des rabais de 2 \$ sur le prix régulier des billets de cinéma en présentant sa carte de bibliothèque, des après-midis sur le thème des jeux vidéo sont proposés pendant la semaine de relâche, du 2 au 6 mars, de 13 h à 17 h.

CINÉMA EXCENTRIS

514 847-2206 / 3536, boul. Saint-Laurent

UNE CULTURE SIGNÉE LE PLATEAU - LE PLAN

La démarche de cocréation lancée en 2014 auprès des citoyens, d'organismes culturels et d'intervenants de différents milieux a permis de recueillir de nombreuses pistes de réflexion et d'action sur l'avenir culturel de l'arrondissement. La démarche place le citoyen au cœur d'une offre culturelle de qualité, de proximité et à échelle humaine, qu'il soit participant, créateur ou spectateur. Le Plan de développement culturel ainsi qu'un plan d'action concret seront adoptés en 2015. Surveillez l'infolettre pour plus de détails à venir.

ESPACE LA FONTAINE VERSION LOUNGE

Des lampes, des sofas, un éclairage chaleureux, venez découvrir le décor revisité du chalet-restaurant Espace La Fontaine, après avoir patiné sur l'étang, ou simplement en passant dans le coin.

ESPACE LA FONTAINE / 514 280-2525,
3933, avenue du Parc La Fontaine
espacelafontaine.com



Espace La Fontaine

PISCINES INTÉRIEURES

Elles sont ouvertes en toutes saisons.
Pour connaître les horaires :
ville.montreal.qc.ca/plateau/piscines.

CENTRE DU PLATEAU / 514 872-1178
2275, boulevard Saint-Joseph Est

LÉVESQUE / 514 872-2823
955, rue Marie-Anne Est

SCHUBERT / 514 872-2587
3950, boulevard Saint-Laurent

PÈRE SABLON / 514 527-1256
4265, avenue Papineau

YMCA DU PARC / 514 271-9622
5550, avenue du Parc



ÉVÉNEMENTS PUBLICS

Si vous prévoyez organiser un événement sur le domaine public, vous devez au préalable consulter la page ville.montreal.qc.ca/plateau/evenements pour savoir s'il vous faut un permis ou des autorisations.



L'équipe des parcs utilise des appareils spécialement adaptés pour faire la glace de l'étang.

PATINER SUR L'ÉTANG...

La patinoire de l'étang du parc La Fontaine a battu des records de fréquentation en 2014. Enfilez vos patins pour improviser des chorégraphies, durant les Apéros de la troupe de danse sur glace *Patin libre*. Vous n'avez pas de patins ? Pas de problème, vous pouvez en louer sur place, au sous-sol du chalet tous les jours où la patinoire est ouverte, de 10 h à 22 h.

... ET LES AUTRES PATINOIRES EXTÉRIEURES

PARC BALDWIN : sports d'équipe et patin libre

PARC DE LORIMIER : patin libre (sans chalet)

PARC JEANNE-MANCE : sports d'équipe et patin libre

PARC LA FONTAINE : sports d'équipe (2)
(en plus du patin libre sur l'étang, avec musique)

PARC SAINT-MICHEL : sports d'équipe (sans chalet)

PARC SIR-WILFRID-LAURIER : sports d'équipe (3) et patin libre

Merci de respecter la signalisation si un redoux nous oblige à fermer les patinoires.

CAMPS DE JOUR ET RELÂCHE SCOLAIRE

Les coordonnées des camps de jour sont disponibles dans la section *Activités et loisirs* du site de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/plateau.

Abonnez-vous à notre infolettre pour savoir à quel moment ont lieu les inscriptions : ville.montreal.qc.ca/plateau/infolettre.



Le camp de jour du Centre du Plateau

APRÈS L'HIVER...

Les terrains de tennis pourraient rouvrir dès le 24 avril et les piscines extérieures dès le 18 juin, si la température le permet.

Pour connaître les dates, abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire.

ville.montreal.qc.ca/plateau/infolettre.



Piscine Baldwin

LES ARÉNAS

ARÉNA SAINT-LOUIS

5633, rue Saint-Dominique, 514 872-2062

Hockey libre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 16 h. Tarif : 5 \$ par adulte.

Patin libre : du lundi au vendredi de 16 h à 17 h, le samedi de 14 h à 16 h et le dimanche de 12 h à 14 h.

ARÉNA MONT-ROYAL

4365, rue Cartier, 514 872-4705

Patin libre : du lundi au mercredi de 16 h à 17 h 30, jeudi et vendredi de 16 h à 17 h, le samedi de 12 h à 14 h et le dimanche de 13 h 30 à 15 h 30.

Le patin libre est gratuit en semaine dans les deux arénas. Les fins de semaine, l'accès est gratuit pour les 17 ans et moins, 3 \$ pour les 18-54 ans et 2 \$ pour les 55 ans et plus.

ARÉNAS

- D5 1 Aréna Mont-Royal
514 872-4705
Club de patinage artistique du Centre-Sud
514 524-8814
- B2 2 Aréna Saint-Louis
514 872-2062

PISCINES INTÉRIEURES

- B5 3 Centre du Plateau
514 872-1178
- D4 4 Centre Père Sablon
514 527-1256
- D3 5 Lévesque
514 872-2823
Club aquatique Licornes de mer
514 523-6564
- E2 6 Schubert
514 872-2587
Association Récréative Milton-Parc
514 313-9851
- B1 7 YMCA du Parc
514 271-9622

LIEUX D'ACTIVITÉS

- C2 8 Centre d'apprentissage parallèle de Montréal
514 843-5658
- F2 9 Centre de loisirs multiethnique Saint-Louis
Association Récréative Milton-Parc
514 872-0566
- D3 10 Centre de services communautaires
du Monastère
514 521-9191
- F2 11 Centre des femmes de Montréal
514 842-4780
- C3 12 Centre des femmes du Plateau-Mont-Royal
514 527-2295
- B5 13 Centre du Plateau
Centre du Plateau
514 872-6830
Club photo le 3^e œil
514 872-6830
- B3 14 Centre Laurier
Au jardin des Aînés et Aînées
514 872-4672
- D4 15 Centre Père Sablon
514 527-1256
- B3 16 Centre Saint-Denis
Association des Tisserands d'ici
514 767-1962
Carrefour des petits soleils
514 270-5471
FC Lions du Plateau
514 274-1388
Relance des loisirs tout 9
514 274-7358

- D3 17 Cuisines collectives
du Grand Plateau
514 523-1752
- C4 18 Dîners Saint-Louis
Café 1818 Gilford –
Volet centre de jour
514 521-8619 poste 311
Ketch Café – Volet centre de soir
514 985-0505 poste 3202
- B2 19 Espace Exeko
514 528-9706
- D5 20 JM Court
514 596-5815 poste 8349
- C4 21 La Maison d'Aurore
514 527-9075
- D3 22 Les Ateliers d'éducation populaire
514 350-8881
- D3 23 Projet Changement
514 521-5145
- D3 24 Resto Plateau
514 527-5997
- E2 25 Santropol Roulant
514 284-9335
- B1 26 YMCA du Parc
514 271-9622

GROUPES JEUNESSE

- B1 27 Centre jeunesse du YMCA du Parc
514 271-3437
- C4 28 Centre Le Beau Voyage
514 523-5852
- D2 29 Jeunesse au Soleil
514 842-6822
- B5 30 Jeunesse 2000 Centre du Plateau
514 872-0552
- D3 31 L'Imagerie local des jeunes
514 598-8651
- B4 32 Maison des Jeunes du Plateau
514 525-7402

ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

- C3 33 Bibliothèque du Plateau-Mont-Royal
Adultes : 514 872-2270
Jeunes : 514 872-2271
- B1 34 Bibliothèque du Mile End
Adultes : 514 872-2141
Jeunes : 514 872-2142
- D4 35 Centre culturel Calixa-Lavallée
514 872-3947
Art Neuf
514 523-3316
Nos voix, Nos visages
450 442-0740
- E4 36 Espace La Fontaine
514 280-2525
- C3 37 Maison de la culture
du Plateau-Mont-Royal
514 872-2266
- D4 38 Théâtre de Verdure
311

JARDINS COMMUNAUTAIRES

- D5 39 Parc Baldwin
- C5 40 De Lorimier
- C3 41 Rivard
- B2 42 Mile End

ENVIRONNEMENT

- B3 43 Écocentre de La Petite-Patrie
514 872-0384

CASERNES DE POMPIERS

- Urgences : 9-1-1
Prévention : 514 872-3800
- D3 44 Caserne n° 16
- C5 45 Caserne n° 26
- C2 46 Caserne n° 30
- POLICE DE QUARTIER**
Urgences : 9-1-1
Appels non urgents : 514 280-2222
- D3 47 Poste n° 38 514 280-0138

SOINS DE LA SANTÉ

- Info-Santé : 8-1-1
- C5 48 CLSC du Plateau-Mont-Royal
514 521-7663
- D2 49 CLSC Saint-Louis-du-Parc
514 286-9657
- E4 50 Hôpital Notre-Dame du CHUM
514 890-8000
- E2 51 Hôtel-Dieu du CHUM
514 890-8000

AUTRES RESSOURCES

- C2 52 Centre local d'emploi
du Plateau-Mont-Royal
514 872-4922
- E3 53 CDEC Centre-Sud-Plateau
Mont-Royal
514 845-2332

PATAUGEOIRES

- D6 Parc Baldwin
- D1 Parc Jeanne-Mance
- D4 Parc La Fontaine
- B3 Parc Sir-Wilfrid-Laurier

JEUX D'EAU

- B2 Parc Alphonse-Télesphore-Lépine
- C6 Parc Baldwin
- A1 Parc Lhasa-De Sela
- C2 Parc Gilles-Lefebvre
- D1 Parc Jeanne-Mance
(intégrés à la pataugeoire)
- D4 Parc La Fontaine
(intégrés aux pataugeoires)
- C2 Parc Saint-Michel
- C5 Parc Saint-Pierre-Claver
- B3 Parc Sir-Wilfrid-Laurier
(intégrés à la pataugeoire)

PISCINES EXTÉRIEURES

- D6 Parc Baldwin
514 872-3533
- B3 Parc Sir-Wilfrid-Laurier
514 872-4050

TENNIS

- D1 Tennis Jeanne-Mance
514 872-5520
- E4 Tennis La Fontaine
514 872-3626
- Tennis Montréal
514 270-2724

PATINOIRES

- D5 Parc Baldwin
- B5 Parc De Lorimier
- D1 Parc Jeanne-Mance
- E4 Parc La Fontaine
- C2 Parc Saint-Michel
- B3 Parc Sir-Wilfrid-Laurier
État des patinoires: 311 ou
ville.montreal.qc.ca/plateau

LE BUREAU D'ARRONDISSEMENT

201, avenue Laurier Est
 Bureau d'accueil : bureau 120
 Comptoir des permis : 5^e étage
 Bureau des élus : 5^e étage
 Renseignements : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau

CARTE DES INSTALLATIONS
 DE L'ARRONDISSEMENT



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE

POUR RECEVOIR, CHAQUE VENDREDI,
LES DERNIÈRES NOUVELLES ET LES
ACTIVITÉS À VENIR.

ville.montreal.qc.ca/plateau/infolettre

SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

 /leplateaumontroyal

 /LePMR

 /LePMR

VISITEZ NOTRE SITE WEB

Pour de l'information détaillée sur les services, pour consulter les communiqués, les documents des séances du conseil, les présentations des assemblées publiques, les programmations culturelles ou, encore, pour accéder au conseil en direct :

ville.montreal.qc.ca/plateau

SÉANCES DU CONSEIL EN DIRECT

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement sont diffusées sur Internet, puis archivées à : ville.montreal.qc.ca/plateau/conseilindirect.

Les documents relatifs aux séances sont déposés en ligne le matin de la séance.

Coordination
Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Design graphique
Ann-Sophie Caouette

Impression
Tandem Graphique

Distribution
Distribution LG

Révision
la couleur des mots



DATES À RETENIR

MARS

LUNDI 2

Échéance du premier versement des taxes municipales
Séance du conseil à la maison de la culture à 19 h

DU 2 AU 6

Relâche scolaire (CSDM)

DIMANCHE 8

Passage à l'heure avancée à 2 h. Vérifier la pile de l'avertisseur de fumée!

AVRIL

MERCREDI 1^{er}

Début des restrictions de stationnement

VENDREDI 3

Vendredi saint*

LUNDI 6

Lundi de Pâques*

MARDI 7

Séance du conseil à la maison de la culture à 19 h

DU 9 AU 12

Jeux de Montréal

JEUDI 23

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

MAI

LUNDI 4

Séance du conseil à la maison de la culture à 19 h

LUNDI 18

Journée nationale des patriotes*

SAMEDI 23

Distribution de fleurs et de végétaux

DIMANCHE 31

Journée des musées montréalais

JUIN

LUNDI 1^{er}

Échéance du deuxième versement des taxes municipales
Séance du conseil à la maison de la culture à 19 h

MERCREDI 24

Fête nationale*

JUILLET

MERCREDI 1^{er}

Fête du Canada *

LUNDI 6

Séance du conseil à l'Excentris à 19 h (3536, boul. Saint-Laurent)

* Bureaux fermés les jours fériés, mais les collectes des ordures et des matières recyclables se font selon l'horaire habituel.